Jean-François BRUN

Expert

Membre de l'AIEP

CERTIFICAT d'EXPERTISE

Paris, le 09/11/2020

Certificat n° 16192

J'ai examiné la lettre, dont photo ci-dessous:

Lettre postée à Paris le 20 mars 1854 à destination de la Réunion. Elle est affranchie à 1 f 20 avec paire du 10 c, n° 13 et unité du 1 F n° 18, oblitérés rouleau de gros points. Elle est insuffisamment affranchie au tarif des lettre pour un pays d'outremer par voie anglaise. La griffe PD a été annulée et deux mention de l'insuffisance d'affranchissement ont été apposée. La lettre a été transmise au Hâvre pour être expédiée par la voie des bâtiments de commerce. Taxée indûment à 2F20 à l'arrivée.
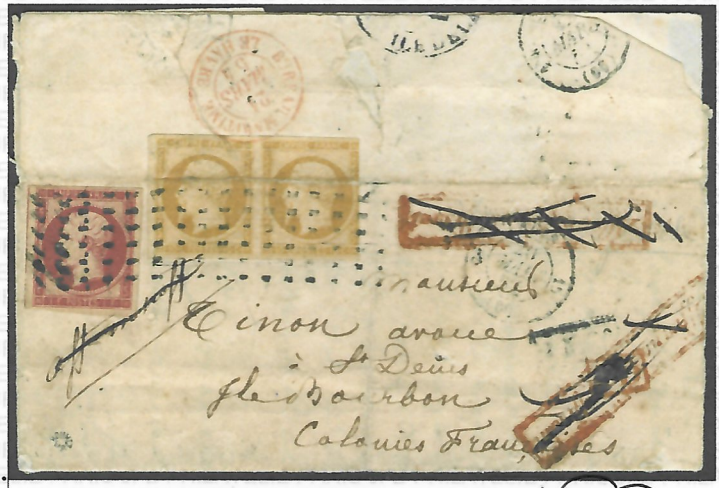
Cette lettre est authentique.